

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 21 décembre 2022, à 19h45, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance extraordinaire du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents messieurs les Conseillers, Richard Doyon, Francis Fecteau et mesdames les Conseillères Dany Plante, Patricia Bolduc formant quorum sous la présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Monsieur Xavier Bouhy et Madame Nancy Lessard étaient absents.

Le secrétaire de l'assemblée est Madame Carole-Anne Jacques.

La présente séance extraordinaire a été convoquée par Madame Carole-Anne Jacques, directrice-générale secrétaire-trésorière, pour les sujets suivants seulement :

1. Adoption de l'avis de convocation **(R)**
2. Adoption de l'ordre du jour **(R)**
3. Lecture et explication du budget 2023 **(I)**
4. Adoption du budget 2023 **(R)**
5. Adoption du plan triennal en immobilisations 2023-2024-2025 **(R)**
6. Période de questions.
7. Distribution du document explicatif du budget **(R)**
8. Levée de la séance extraordinaire **(R)**

2022-12-348

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par monsieur Francis Fecteau,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2022-12-349

**ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Proposé par madame Patricia Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code municipal.

ADOPTÉE

**ADOPTION DU BUDGET 2023**

Proposé par madame Patricia Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le budget de la Municipalité de Saint-Victor, pour l'année 2023 présentant des dépenses de 5 374 831 \$ et des recettes de 5 374 831 \$ soit réparti et adopté comme suit :

**PUBLICATION DU BUDGET DE L'ANNEE 2023****RECETTES**

Taxe foncière et sûreté du Québec	2 568 506 \$
Taxe de service de dette	129 318 \$
Taxe Sûreté du Québec	226 242 \$
Taxe Quote-Part MRC	199 073 \$
Terrains vagues desservis	15 999 \$
Compensation eau	251 464 \$
Compensation égoût	80 059 \$
Fonds réservé projet infrastructures	212 431 \$
Enlèvement des ordures	343 338 \$
Compostage	91 397 \$
Traitement des eaux usées	132 937 \$
Vidange fosse septique	88 662 \$
Déneigement	13 009 \$
École primaire et bonification	29 500 \$
Bureau de poste	1 330 \$
Péréquation	4 819 \$
Dotation spéciale de fonctionnement	37 226 \$
Service d'incendie	28 000 \$
Entre d'eau	4 100 \$
Autres services rendus	7 122 \$
Licences et permis	3 000 \$
Droit de mutation	20 166 \$
Constat d'infraction	4 000 \$
Intérêts de banque	4 000 \$
Intérêts de taxes	5 000 \$
Redevance déchets	14 000 \$
Amélioration des rues	19 000 \$
Entretien chemins	287 131 \$
Subvention Ministère des Transports	42 000 \$
Subvention TECQ	37 481 \$
Subvention RIRL	217 640 \$
Subvention AIRRL	34 109 \$
Subvention FEPTU	63 668 \$
Subvention PRIMEAU	74 104 \$
Affectation de surplus	85 000 \$
<b>TOTAL:</b>	<b>5 374 831 \$</b>

**DÉPENSES**

Législation	128 918 \$
Gestion financière administrative	352 178 \$
Greffé	4 400 \$
Évaluation	75 721 \$

Autres	286 788 \$
Sécurité publique	252 136 \$
Incendies	159 594 \$
Voirie municipale	835 663 \$
Enlèvement de la neige	528 264 \$
Éclairage des rues	19 000 \$
Circulation	5 000 \$
Distribution de l'eau	348 559 \$
Épuration des eaux usées	149 389 \$
Réseaux d'égouts	64 304 \$
Vidange fosse septique	88 662 \$
Enlèvement des ordures	473 551 \$
Logement urbanisme	7 800 \$
Santé & bien être	15 616 \$
Urbanisme et zonage	152 673 \$
Promotion dével. Industriel	88 500 \$
Loisirs et culture	471 319 \$
Bibliothèque	31 850 \$
Frais de financement	806 946 \$
Immobilisation	28 000 \$
<b>TOTAL:</b>	<b>5 374 831 \$</b>

ADOPTÉE

2022-12-351

**ADOPTION DU PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025**

**ATTENDU QUE** l'adoption du plan triennal d'immobilisations est requise en vertu de l'article 953. 1 du code municipal ;

**ATTENDU QUE** la présentation faite par le maire concernant le plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 ;

Proposé par monsieur Francis Fecteau,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, d'adopter le plan triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 de la Municipalité dont une copie est jointe à l'original de la présente résolution pour en faire partie intégrante.

Ledit programme totalise 9 324 000 \$ réparti comme suit :

2023 : 7 239 000 \$  
2024 : 1 660 000 \$  
2025 : 425 000 \$

ADOPTÉE

2022-12-352

**DISTRIBUTION DU DOCUMENT EXPLICATION DU BUDGET 2023**

Proposé par monsieur Richard Doyon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le document explicatif du budget 2023, de la Municipalité de Saint-Victor, soit expédié à chaque adresse civique de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTÉE

2022-12-353

**LEVÉE DE LA SEANCE SPECIALE**

Proposé par madame Dany Plante,

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil, que la présente séance extraordinaire soit levée à 20h00.

ADOPTÉE

---

Jonathan V. Bolduc  
Maire

---

Carole-Anne Jacques  
Directrice générale  
Greffière-trésorière